

Avis de ruptures de stock

(Famotidine, Co. 20 mg)

(Famotidine, Co. 40 mg)

1. La RAMQ vous informe que tous les produits du médicament famotidine en concentration de 20 mg inscrits à la *Liste des médicaments* sont présentement en **rupture de stock**.

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de famotidine avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **14 novembre 2019**. Vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser les codes de facturation suivants :

Famotidine	Caps.	10 mg	99113721
Famotidine	Caps.	20 mg	99113722

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de famotidine avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition, y compris les frais de préparation, à même le coût du médicament. Vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au Programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

2. La RAMQ vous informe que tous les produits du médicament famotidine en concentration de 40 mg inscrits à la *Liste des médicaments* sont présentement en **rupture de stock**.

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de famotidine avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **14 novembre 2019**. Vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-9025
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Famotidine	Caps.	40 mg	99113723
------------	-------	-------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de famotidine avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition, y compris les frais de préparation, à même le coût du médicament. Vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au Programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.